

PROCÉDURE POUR CANDIDATER

Candidature via la plateforme [eCandidat](#)

Cette Licence professionnelle s'adresse :

- Aux personnes ayant acquis au moins 120 ECTS d'une licence d'économie et gestion, d'AES, de droit, de sociologie, d'aménagement et urbanisme ou en CPGE ;
- Aux titulaires d'un DUT gestion administrative et commerciale des organisations, gestion des entreprises et administration option gestion comptable et financière ou gestion et management des organisations, carrières juridiques, génie civil construction durable
- Aux titulaires d'un BTS professions immobilières, notariat, économie de la construction
- Aux personnes pouvant bénéficier de par leur formation antérieure ou leur expérience professionnelle d'une validation des acquis académiques (VAA) ou d'une validation des acquis des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement VAPP)

MÉTIERS VISÉS

Property management, investment management, conseil, et à titre secondaire aux métiers de la transaction immobilière, de la promotion immobilière, du facility management.

ENTREPRISES PARTENAIRES

Allianz - Allianz Real Estate France, ALTAREA COGEDIM, BNP Paribas, BNP PRE Valuation France, Bouygues Immobilier, CBRE Property Management, CCI Région IDF, CEGC - Compagnie européenne des garanties et cautions, COFFIM, COGEDIM GESTION, CONSTRUCTA Promotion, EDF, Gecina, Financière MEESCHAERT, GROUPAMA Immobilier, HSBC, ICADE Property Management, ICF Habitat...



CONTACTS

Contacts CFA

Pour toute information concernant l'apprentissage et les conditions du contrat :

<https://cfa.parisnanterre.fr>

Par mail : cfa@liste.parisnanterre.fr
ou téléphone au 01 40 97 78 66

**MENTION MÉTIERS
DE L'IMMOBILIER**

**PARCOURS DÉVELOPPEMENT
ET GESTION DE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

LICENCE PROFESSIONNELLE

 **Université
Paris Nanterre**

 **Université
Paris Nanterre**
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

TYPE DE CONTRAT

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation



OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de former des professionnels de l'immobilier, techniciens supérieurs ou cadres selon les structures qu'ils intègrent après l'obtention de leur diplôme dont le profil se caractérise par :

- Une très bonne compréhension du fonctionnement de l'ensemble du secteur compte-tenu des interactions qui existent entre l'immobilier et d'autres secteurs ou activités qui lui sont liés (aménagement, urbanisme, développement durable, finance...) et au sein de l'immobilier, entre les différents segments (résidentiel, tertiaire, commercial, logistique, ...) ou entre les différentes activités (construction, rénovation, promotion, transactions sur biens existants, administration de biens, gestion du bâti, ...)
- Une très bonne compréhension des enjeux économiques et sociaux dans lesquels est pris l'immobilier
- Une très haute technicité dans les métiers visés pour être immédiatement employable à l'issue de la formation et permettre une mobilité professionnelle
- Une culture suffisante et une méthodologie qui autorisent une adaptabilité aux exigences dues aux évolutions socio-économiques et techniques.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Durée totale : 12 mois

Nombres d'heures: 525h de formation

Alternance - Hebdomadaire : Les trois premiers mois : 2 semaines en formation à l'université et 2 semaines de formation en milieu professionnel.

Les mois suivants : 1 semaine en formation à l'université et 3 semaines de formation en milieu professionnel.

LIEU DE LA FORMATION

Université Paris Nanterre
UFR SEGMI
200 avenue de la République
92000 NANTERRE
www.parisnanterre.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION

Semestre 1	L'entreprise immobilière	100h
	Aspects économiques, financiers et fiscaux de l'immobilier	73h
	Aspects juridiques de l'immobilier	79h
	Développement durable, urbanisme, architecture, construction	76h
	Communication et négociation	70h
	Mener un projet tuteuré	
	Se former en milieu professionnel	
Semestre 2	Gestion et valorisation des actifs immobiliers	91h
	Élaboration du business-plan d'une entreprise immobilière	36h
	Se former en milieu professionnel	

Investissez dans vos futurs talents !

Coût de formation finançable par les OPCO

Pour plus d'informations :
<https://cfa.parisnanterre.fr/>